

De premiers arbitrages seraient ainsi rendus en ce sens dès ce 10 janvier. Au moment où le contexte social, environnemental et économique est particulièrement difficile pour une partie croissante de la population, le gouvernement, en s'entêtant, porterait l'entière responsabilité d'un conflit social majeur.

Les organisations syndicales réaffirment qu'elles sont, comme la très grande majorité de la population, fermement opposées à tout recul de l'âge légal de départ en retraite comme à toute augmentation de la durée de cotisation. La jeunesse, déjà fortement touchée par la précarité, serait fortement impactée par ce projet. Pour l'intersyndicale, des alternatives, y compris financières, existent pour améliorer les fins de carrière et les montants des pensions tout en faisant reculer les inégalités touchant particulièrement les femmes.

Les organisations syndicales et de jeunesse de l'Hérault ont d'ores et déjà décidé d'un premier rendez-vous pour réagir à chaud aux annonces du gouvernement.

Des rassemblements sont organisés à 18h00 le jeudi 12 janvier 2023 devant la sous-préfecture à Béziers et à la préfecture à Montpellier.

Nos organisations proposeront dans les semaines à venir des réunions publiques pour continuer à démontrer l'injustice des propositions du gouvernement soutenu par le patronat. Nous sommes aussi disponibles pour participer à tout débat contradictoire initié par les médias afin d'ouvrir un vaste débat démocratique dans le pays.

Nous réaffirmons notre détermination à construire ensemble le rapport de force pour faire reculer le gouvernement par la grève unitaire et interprofessionnelle et d'un appel à manifester dès janvier.

Montpellier, le 4 janvier 2023